

Philippe Rouyer :

« Donner une meilleure image de la critique et rappeler la chance que nous avons de faire ce métier. »

Vendredi 21 juin, le conseil d'administration du Syndicat français de la critique de cinéma et des films de télévision (SFCC) s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale annuelle pour élire le successeur d'Isabelle Danel, présidente depuis 2013. Il s'agit de Philippe Rouyer.



Philippe Rouyer est adhérent, depuis 1985, du Syndicat français de la critique de cinéma et des films de télévision (SFCC) qu'il préside aujourd'hui. Ici au Festival international du film fantastique de Gérardmer © DR.

Satellifax Magazine : *Quel a été votre parcours au sein du Syndicat, depuis votre première adhésion jusqu'à la présidence ?*

Philippe Rouyer : J'ai toujours beaucoup cru en ce syndicat et j'y ai adhéré très tôt, sitôt arrivé à Paris. Mon installation dans la capitale, pour mes études, date de 1984 et mon adhésion de 1985, dès le début de mes activités en tant que critique. C'était Claude Beylie, qui était alors mon professeur d'histoire du cinéma à l'université, qui m'avait recommandé de m'y inscrire et Michel Ciment, mon maître en critique, y était aussi. Claude Beylie deviendra président du

Syndicat en 1988, d'ailleurs. En 1989, j'ai intégré la Semaine de la Critique, qui m'a permis d'aller au Festival de Cannes pour la première fois. Ça correspondait tout à fait à mon idée d'une critique de cinéma qui se bat pour défendre les films qu'elle aime. J'y suis resté jusqu'en 1991.

Quant au conseil d'administration de la Semaine de la Critique, quand l'avez-vous rejoint ?

PR : En 1990, et je ne l'ai pas quitté depuis. Le conseil est renouvelé par tiers chaque année. Je suis plus tard devenu trésorier adjoint, à l'époque où Jacques

Zimmer était trésorier. Ça m'a permis de découvrir que je n'aimais pas ça du tout, mais j'y suis resté par fidélité syndicale, jusqu'à ce que Jacques Zimmer se trouve un meilleur successeur... A l'époque, nous n'avions pas de commissaire aux comptes professionnel. Ce travail était assuré par des membres du Syndicat, ce qui était bien moins sécurisant. En 1994, je suis passé à la Commission de classification des films, car ça fait partie de nos missions d'y avoir des représentants, fonction que j'ai remplie pendant quatorze ans. A la charnière des années 1990 et 2000, je suis devenu secrétaire général, ■ ■ ■



Le bureau, issu du conseil d'administration du SFCC réuni le 21 juin à l'issue de l'assemblée générale annuelle, réunit sept membres. Photo © Satellifax.

■ ■ ■ dans une époque assez troublée. Avec Jacques Zimmer, devenu alors président, nous avons contribué à apporter davantage de démocratie au sein du Syndicat. Certains postes, comme celui du délégué général de la Semaine de la Critique, n'étaient pas soumis à élection. Aujourd'hui, tous les postes le sont et disposent d'une durée maximale, sauf celui de trésorier, car c'est une fonction qui ne s'improvise pas. Plus tard, je suis redevenu simple membre du conseil d'administration avant d'en devenir le vice-président l'an dernier, puis le président cette année. Comme j'ai occupé tous les postes du bureau – ou presque –, j'ai une vision très globale de ce Syndicat.

« La critique est essentielle. Si on la supprime, seul subsiste le langage de la promotion. »

Et les différents jurys organisés par le Syndicat français de la critique de cinéma et des films de télévision ont aussi pu compter sur vous ?

PR : J'ai très souvent, en festival, participé à des jurys composés de membres du SFCC, ainsi qu'au jury annuel des prix du SFCC en créant le jury DVD dont j'ai pris

la présidence tout de suite. Il dispose aussi d'une jachère tous les trois ans.

Est-ce que cette présidence représente une étape dans votre carrière ou une charge supplémentaire ?

PR : C'est avant tout une charge. On ne vient pas en tirer les honneurs, même s'il peut y en avoir un jour. C'est un poste qu'on accepte dans l'idée de se mettre au travail. Il y a beaucoup à faire. J'ai senti que c'était ce qu'on attendait de moi cette année et, de mon côté, c'était dans la logique de mon implication dans ce syndicat. Et je suis content de pouvoir me servir de mon influence à la télévision, à la radio et dans la presse pour incarner le Syndicat. J'aimerais vraiment redorer l'image de la critique en cette période de crise de la presse. La critique est essentielle. Si on la supprime, seul subsiste le langage de la promotion. Nous sommes avant tout des amoureux du cinéma qui aidons les films à trouver leur public. Même si nous argumentons contre un film, quelqu'un peut se dire que ça va lui plaire. Mais aujourd'hui, dans cette crise de la presse, la critique cède trop souvent la place à du publiédactionnel ou à des partenariats. C'est de plus en plus dur, pour les critiques de métier, de vivre de leur plume. Dans les nouveaux entrants au Syndicat, nous comptons de plus en plus de bénévoles signant dans de jeunes revues.

Le Syndicat de la critique est justement là pour protéger ses membres...

PR : Les défendre et les informer : il faut savoir qu'au bout de trois mois de piges, par exemple, on est considéré comme des salariés permanents aux yeux de la loi. Les indemnités, en cas de licenciement, sont calculées selon le montant de la pige. Nous avons aussi un conseiller juridique, et un avocat spécialisé dans le droit de la presse, dont la première consultation est gratuite. En général, en cas de problème, cette seule consultation suffit.

Avec cette nouvelle fonction, devrez-vous renoncer à certaines de vos activités ?

PR : Mes collaborations au long cours vont rester, mais je limiterai peut-être mes participations à des documentaires, aux présentations de films... Il va bien falloir trouver du temps pour mener ce combat syndical. Cette réorganisation de mon emploi du temps est très symptomatique de la vie de pigiste, qui me permet d'être le seul maître à bord et d'insérer dans mon agenda cette nouvelle activité de président. Qui, je le rappelle, est bénévole.

Outre les chantiers ouverts par Isabelle Danel, quelles sont vos propres priorités ?

PR : Isabelle [Danel] a mené de ■ ■ ■

■ ■ ■ nombreux combats auxquels je crois, notamment celui du renouvellement des troupes, à tous les étages : conseil d'administration, fonctions, jurys... Le Syndicat doit être le fait de tous, c'est pourquoi il est fondamental de bien accueillir les nouveaux entrants. J'aimerais aussi donner une meilleure image de la critique et rappeler la chance que nous avons de faire ce métier. En faire prendre conscience à tous nos confrères et donner envie à l'extérieur. C'est un objectif qui se décline en interne comme en externe. Certaines choses sont déjà mises en œuvre, sur la formation professionnelle au métier de critique, sur l'éducation à l'image... Ce sont des chantiers que j'aimerais mener fort et loin. Les 60 ans de la Semaine de la Critique, en 2021, pourraient en être un temps fort pour la mise en avant de notre profession.

Etes-vous prêt à prendre cette présidence pour une durée maximale de six ans, vous aussi ?

PR : Allons déjà au terme de la première année. Je suis de ceux qui ont contribué à instaurer cette durée maximale de six ans. C'est celle qui me semble adéquate pour laisser au nouveau président le temps de changer d'horizon. Chaque président a ses envies et ses idées. Avec un changement de présidence tous les ans ou tous les deux ans, on a le temps de rien. Mais si tout se passe bien avec les membres du Syndicat et qu'ils me réalisent, je ferai ces six années avec plaisir.

La signature de la charte du collectif 50/50 pour une meilleure parité hommes/femmes au sein des différentes sélections cannoises a suscité une polémique au sein du SFCC. Cela fait partie des sujets que vous aurez à traiter. Quelle est votre position personnelle ?

PR : J'ai toujours été pour cette charte 50/50 qui n'est pas une obligation de parité, mais un moyen de tendre vers elle. C'est dans cet esprit que Charles Tesson, délégué général de la Semaine de la Critique, l'a signée à Cannes en 2018, avec l'appui de la présidente Isabelle Danel. Le conseil d'administration en a ensuite voté son adoption à une très large majorité. On n'en est pourtant pas à mettre des

quotas ! Mais c'est fondamental que ce souci existe, sinon la parité prendra des siècles. Actuellement, dans notre conseil d'administration, siègent quatre hommes et trois femmes. En revanche, la parité n'est pas un critère pour les œuvres sélectionnées à la Semaine de la Critique. Mais les choses sont en train de changer : on voit bien que, dans tous les métiers du cinéma, il y a de plus en plus de femmes. Il y aura naturellement un choix beaucoup plus large de films réalisés par des femmes.

« Nous sommes à un moment charnière pour la critique française : elle tend vers la gratuité et le bénévolat. Je n'ai pas envie de me retrouver à la tête d'un syndicat où la critique serait un hobby. »

Qu'aimeriez-vous dire aux critiques qui n'adhèrent pas encore au SFCC, pour les convaincre d'y adhérer ?

PR : Je crois beaucoup en la solidarité professionnelle et que les gros défendent les petits. C'est en nous unissant que nous avons obtenu tous nos avantages. C'est ainsi que nous pouvons défendre la noblesse de notre métier et permettre aux plus jeunes et aux plus faibles économiquement de s'en sortir, de trouver leur chemin et devenir forts à leur tour. Je serai le premier à utiliser mon carnet d'adresses pour convaincre nos camarades qui ne croient pas en l'action syndicale. Nous réunissons tout le monde dans la profession : pigistes, rédacteurs en chef, blogueurs... Nous n'avons pas la dimension politique de la CGT, nous sommes dans une charte de solidarité. Cette solidarité pourrait d'ailleurs dépasser nos frontières : pourquoi ne pas se rapprocher de la SRF [Société des réalisateurs de films, ndlr], pas pour fusionner, mais pour mener nos actions de front ?

Est-ce que cette solidarité syndicale doit s'étendre aux différents influenceurs, youtubeurs et autres qui sont maintenant nombreux au sein de la profession ?

PR : A mon époque, on faisait des



fanzines. J'ai connu les dernières radios pirates en 1981. Je suis un enfant des radios libres. Quand François Mitterrand a ouvert les antennes, j'avais déjà ma petite émission sur une radio de province. Aujourd'hui, ça passe par des blogs, des vidéos virales... Pourquoi pas ? Il ne faut pas mettre dans le même sac un utilisateur d'Instagram qui veut faire des stories en se photographiant avec des vedettes et un youtubeur qui construit un vrai film en argumentant sa critique. Il n'a pas la légitimité du critique parce qu'il n'a pas d'employeur, mais on ne peut pas écarter d'un revers de manche des gens extrêmement suivis. Je serais plutôt pour leur tendre la main et faire le tri. Certains d'entre eux cherchent d'ailleurs clairement à travers ce biais à devenir critiques professionnels. Chez eux, comme chez les critiques, tout ne se vaut pas. D'un point de vue économique, nous sommes à un moment charnière pour la critique française : elle tend vers la gratuité et le bénévolat. Je n'ai pas envie de me retrouver à la tête d'un syndicat où la critique serait un hobby. Il faut rester vigilant sans ignorer cette évolution de la profession vers les réseaux sociaux. J'utilise moi-même énormément Twitter. C'est d'ailleurs là que j'ai annoncé ma nomination, avant même qu'elle soit connue des agences de presse. ■

Propos recueillis
par Gauthier Jurgensen